



Note d'orientation 2024

Nathalie Hirigoyen - Présidente Cheops Nouvelle-Aquitaine

Depuis le 1er janvier 2024, la mise en place de France Travail **accompagne la création du « Réseau pour l'emploi »** (RPE) constitué des acteurs de l'insertion et de l'emploi : l'Etat, les départements, les missions locales, les organismes de placement spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (Cap emploi) et bien sûr l'opérateur France Travail.

Dans le cadre du Service Public de l'Emploi (SPE), les missions des opérateurs du RPE sont l'accueil, l'orientation, l'accompagnement, la formation, l'insertion et le placement des personnes à la recherche d'un emploi ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Issu de la loi pour le Plein emploi, ce nouveau RPE prévoit **une coordination accrue entre l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion**, notamment sur la base d'une gouvernance simplifiée et d'outils partagés. Ainsi, demandeurs d'emploi et employeurs bénéficient d'un socle commun de services en matière de recrutement et de maintien en emploi.

Impliqués dans le rapprochement avec l'opérateur France Travail depuis maintenant 2 ans, les Cap emploi sont amenés à mettre en œuvre la loi pour le Plein emploi avec les autres opérateurs du RPE et, dans **une volonté commune d'amplifier l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap** avec les partenaires que sont L'Agefiph et le Fiphfp.

CHEOPS Nouvelle Aquitaine se fixe comme objectif d'accompagner les Cap emploi de la région dans cette mise en œuvre. Pour ce faire, CHEOPS Nouvelle Aquitaine et les Cap emploi ont défini ensemble des axes de réflexion préalables à des développements sur les territoires, sur des thèmes qui semblent déterminants :

- *La sécurisation des parcours,*
- *Le développement partenarial,*
- *Une collaboration accrue, au sein de CHEOPS Nouvelle Aquitaine, sur des thématiques particulières.*

A ce titre, trois Groupes de Travail Stratégiques ont été créés, regroupant à la fois des administrateurs de CHEOPS Nouvelle Aquitaine et les directeurs des 11 Cap emploi :

1. Un premier groupe de réflexion pour définir les actions à mener en faveur des **publics dits « vulnérables »**,
2. Un second pour cerner la mise en œuvre **des missions d'accompagnement dans l'emploi** dévolues aux Cap emploi, dans un contexte en évolution,
3. Enfin un troisième pour définir les partenariats à mettre en place ou à **renforcer avec le « monde économique »**.

La Nouvelle Aquitaine sera, cette fois encore, un territoire d'expérimentations permettant d'évaluer et de quantifier la faisabilité de plusieurs dispositifs du Service Public de l'Emploi.

Ces réflexions sont des préalables à des actions structurées de manière collégiale mais qui laissent néanmoins l'autonomie à chaque territoire de les adapter en fonction de ses caractéristiques et spécificités.

**2024, une année de réflexion
avant la mise en œuvre de la loi pour le Plein emploi.**

Equipe CHEOPS Nouvelle Aquitaine

3 rue Bobillot

33800 BORDEAUX

contact@cheops-nouvelleaquitaine.com

www.cheops-nouvelleaquitaine.com



Présidente :

Nathalie HIRIGOYEN

nathalie.hirigoyen@cheops-nouvelleaquitaine.com

Délégué régional :



Wilfrid GRISON

wilfrid.grison@cheops-nouvelleaquitaine.com

Chargée de mission et de communication :



Marie-Charlotte VIOLLE

mc.violle@cheops-nouvelleaquitaine.com